

Image not found or type unknown



Demande de remboursement de pro-perçu de la CAF

Par **exelcia**, le **05/07/2013** à **15:14**

bonjour,

j'ai reçu une demande de remboursement de la Caf d'un trop-perçu de 750 euros. ils disent que je n'ai pas déclaré mon changement de situation professionnelle alors que j'ai effectué une déclaration en ligne dans les délais. j'ai pour preuve un récapitulatif de cette démarche. pensez-vous qu'ils vont persister dans leur demande de remboursement alors que l'erreur vient de leur part?